

Direction de l'organisation des Jurys
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles
🌐 : www.enseignement.be/jurys

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycles	2023-2024/1
Titre	DAES
Matière	Formation historique et géographique

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Intitulé du cours : Formation historique et géographique.

●●● Programme(s)

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=RechercheProg>.

↳ **Numéro des programmes** : 50/2000/240 (histoire) **ET** 485/2018/240 (géographie)

↳ **Liens** :

🔗 : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/50-2000-240.pdf>

🔗 :



Un nouveau programme de géographie est d'application. Référence du programme : 485/2018/240.

-> <https://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/485-2018.240.pdf>

●●● Titre visé et type d'enseignement

Titre : DAES (Diplôme d'Aptitude à accéder à l'Enseignement supérieur).

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016, portant sur l'organisation des Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire.

II. Organisation de l'examen

••• Modalités de passation

Type d'examen : oral.

L'examen se déroule en deux parties : histoire et géographie. Dans chacune des matières, le candidat recevra des documents sur un thème donné. Une synthèse orale sera demandée et des questions posées, sur et à partir des documents, permettant d'évaluer la compréhension des documents et de la thématique.

••• Matériel

Matériel autorisé : matériel de base d'écriture, crayons de couleur (suffisamment pour pouvoir faire des dégradés sur une carte), latte (30 cm), rapporteur/équerre, crayon gris, calculatrice non graphique et non programmable.

Exemples de calculatrices autorisées : Texas Instruments TI 30XB, Casio FX-92B, Casio Fx-220

Matériel refusé : tout type d'objet connectable (téléphone, montre,...), feuilles de brouillon personnelles et notes, correcteur (tipp-ex,...) correcteur orthographique (version papier), atlas historique, atlas géographique, dictionnaire, calculatrice graphique et/ou programmable.



Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

••• Consignes d'examen

Il est nécessaire et primordial de se référer aux programmes et référentiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour se préparer à l'examen.

Les examinateurs ne sont pas dans l'obligation d'interroger les candidats sur l'ensemble des savoirs, compétences et savoir-faire répertoriés dans les programmes.

Pour la formation historique :

Le candidat recevra des documents en rapport avec les thèmes suivants :

- L'industrialisation et le développement du capitalisme
- L'impérialisme colonial
- La Guerre froide en Europe
- Croissance et dépression de 1945 à aujourd'hui en Europe et dans le monde

Pour la formation géographique :

Le candidat recevra des documents en rapport avec les questions spatiales listées dans le programme (3^e degré) :

- Questions spatiales à propos de l'inégale répartition des populations et des ressources, principalement l'énergie et les autres matières premières
- Questions spatiales à propos de :
 - l'aménagement du territoire
 - de l'accès et de la gestion des fonctions d'un territoire